

Tract nº 264

22 janvier 2025

Accord QVCT

RÉFÉRENTS

Laurent (GO) 06 60 06 58 19

Nora (GdO)

06 12 79 04 87

Yannick (Nouan)

06 81 66 20 04

Agata (Siège)

06 18 58 93 77

Le nouvel accord QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) a été validé. Il regroupe entre autres les avancées obtenues par vos **négociateurs CFTC** au cours des NAO.

Deux éléments majeurs ont été, en complément, validés :

- La prise en compte des frais kilométriques dans le cadre d'une mutation temporaire de plus d'1 mois à plus de 10 Km de la distance habituelle de trajet.
- L'étude de la **sécurité des salariés** des magasins **isolés** ou en dehors des centre commerciaux.







Vos négociateurs CFTC ont à cœur de remonter, en permanence, vos problématiques et à faire évoluer leur prise en charge par la Direction.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter ou vous référer à notre livret « Vos DROITS chez GVF » :









